

Les Deux Rives : premier quartier d'affaires qui fédère les entreprises autour des bonnes pratiques de l'économie circulaire

Lundi 17 septembre, la Mairie de Paris et la RATP ont présenté le projet d'Écologie Industrielle et Territoriale du Quartier des Deux Rives. Les entreprises du quartier entre Bercy, Tolbiac, la gare d'Austerlitz et la Gare de Lyon sont entourées de startups de l'économie circulaire afin de faire émerger des solutions concrètes à déployer dès l'automne sur trois champs d'action : la gestion des déchets, la réduction des emballages jetables et les mobilités douces.

Depuis son lancement en mars 2017, ce projet porté par Mairie de Paris et la RATP se structure : une trentaine d'entreprises* se sont fédérées pour définir leurs besoins en termes d'économie circulaire. L'heure est à présent à la mise en pratique des premières actions concrètes identifiées sur les thématiques des déchets et de la mobilité.

Les entreprises qui travaillent sur ce projet ont pour objectif de créer un modèle économique collaboratif au cœur de Paris afin de réduire leurs déchets liés aux emballages des repas, mutualiser les plateformes de covoiturage existantes pour les ouvrir à d'autres entreprises du quartier, développer une gestion commune de leurs déchets, etc.

De premières expérimentations doivent voir le jour à l'automne, en collaboration avec des startups qui présenteront leurs solutions lors de l'événement de lancement le 17 septembre.

Les Deux Rives, 4^e quartier d'affaires de Paris et pionnier de l'économie circulaire dans la capitale

Après un recensement des entreprises intéressées par la démarche et une délimitation du quartier qui s'articule en 4 grandes zones d'activité (Bercy, Tolbiac, Austerlitz et Gare de Lyon), les acteurs ont été interrogés sur les synergies inter-entreprises qu'ils souhaitaient mettre en place. Deux thématiques ont été retenues : les déchets et la mobilité.

Dans cet espace urbain dense de plus de 350 hectares à cheval entre le 12^{ème} et le 13^{ème} arrondissements, traversé par la Seine - représentant un potentiel logistique à exploiter - plus de 700 entreprises et près de 100 000 emplois sont recensés.

Les entreprises engagées, en contact via une [plateforme numérique collaborative](#), se réunissent régulièrement pour construire des solutions communes.

La Mairie de Paris et la RATP porteurs du projet

Suite aux États Généraux de l'économie circulaire organisés en 2015 par la Mairie de Paris à l'occasion desquels le besoin de synergies inter-entreprises a été mis en avant par les acteurs, et suite à la volonté de la RATP de mobiliser ses entreprises voisines pour organiser une gestion commune de leurs déchets, la ville de Paris et la RATP s'associent pour mener en partenariat une opération exemplaire : développer une initiative collective qui améliorerait l'impact environnemental des entreprises participantes, dans un périmètre géographique stratégique.

Pour la RATP, en tant qu'acteur majeur de la ville, s'engager pour une ville plus intelligente et plus durable est une priorité. Ce choix de porter ce projet au côté de la Mairie de Paris est apparu comme une évidence, d'autant plus que la recherche de synergies territoriales dans un tissu urbain dense représente un défi nouveau.

Pour la Mairie de Paris, c'est l'opportunité de mener un projet circulaire en fédérant les acteurs d'un territoire, en lien avec le Plan économie circulaire porté par Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, qui prévoit notamment de développer des synergies inter-entreprises dans des quartiers pilotes.

** Les entreprises partenaires du projet : Ministère de l'Intérieur, Hôtel Pullman, Le Petit Bain, Treize Avenir (association pilote de l'expérimentation « zéro chômeur »), Groupe Le Monde, Caisse des Dépôts, Métropole du Grand Paris, Natixis, Ateliers Chutes Libres, Agence Française de Développement, Semapa, AMAP Patates Douz', Ecologic, Des tours au jardin, Compos13, Agence Parisienne du Climat, RATP et Mairie de Paris.*

Contact presse :

Ville de Paris - Simon Le Boulaire / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr

RATP – Service presse / 01 58 78 37 37 / servicepresse@paris.fr